

Sujet : [INTERNET] ÉOLIENNES POULIGNY SAINT PIERRE
De : Isabelle Vantinh <isabelle.vantinh@orange.fr>
Date : 30/11/2018 11:00
Pour : pref-be-ep-eolienpoulignystpierre@indre.gouv.fr

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Suite à notre entretien à la Mairie de Pouligny St Pierre en date du 13 novembre 2018, je vous prie de trouver en pièces jointes le courrier qui motive les raisons pour lesquelles je suis contre le projet

du Parc éolien de POULIGNY SAINT PIERRE.

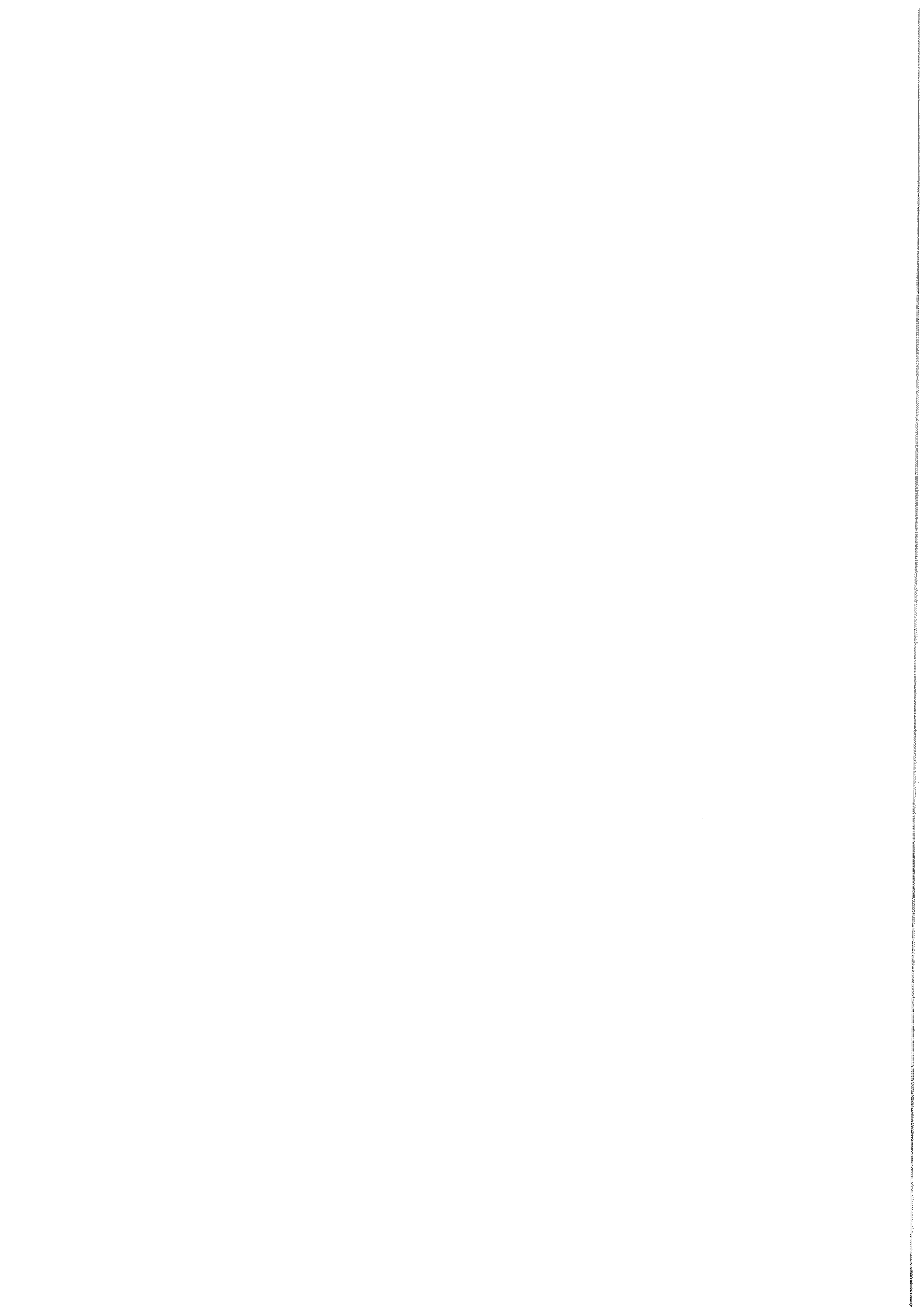
En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier.

Je vous adresse, mes salutations respectueuses.

ISABELLE NGUYEN VAN TINH

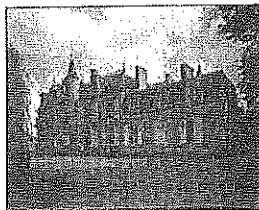
— Pièces jointes : —

ministere de la culture.pdf	30 octets
PLAN EOLIENNE ET PARC A RABAULT.pdf	30 octets
lettre commissaire enqueteur.pdf	30 octets



[Liste des réponses](#)[Affiner la recherche](#)[Autre recherche](#)

Réponse n° 1



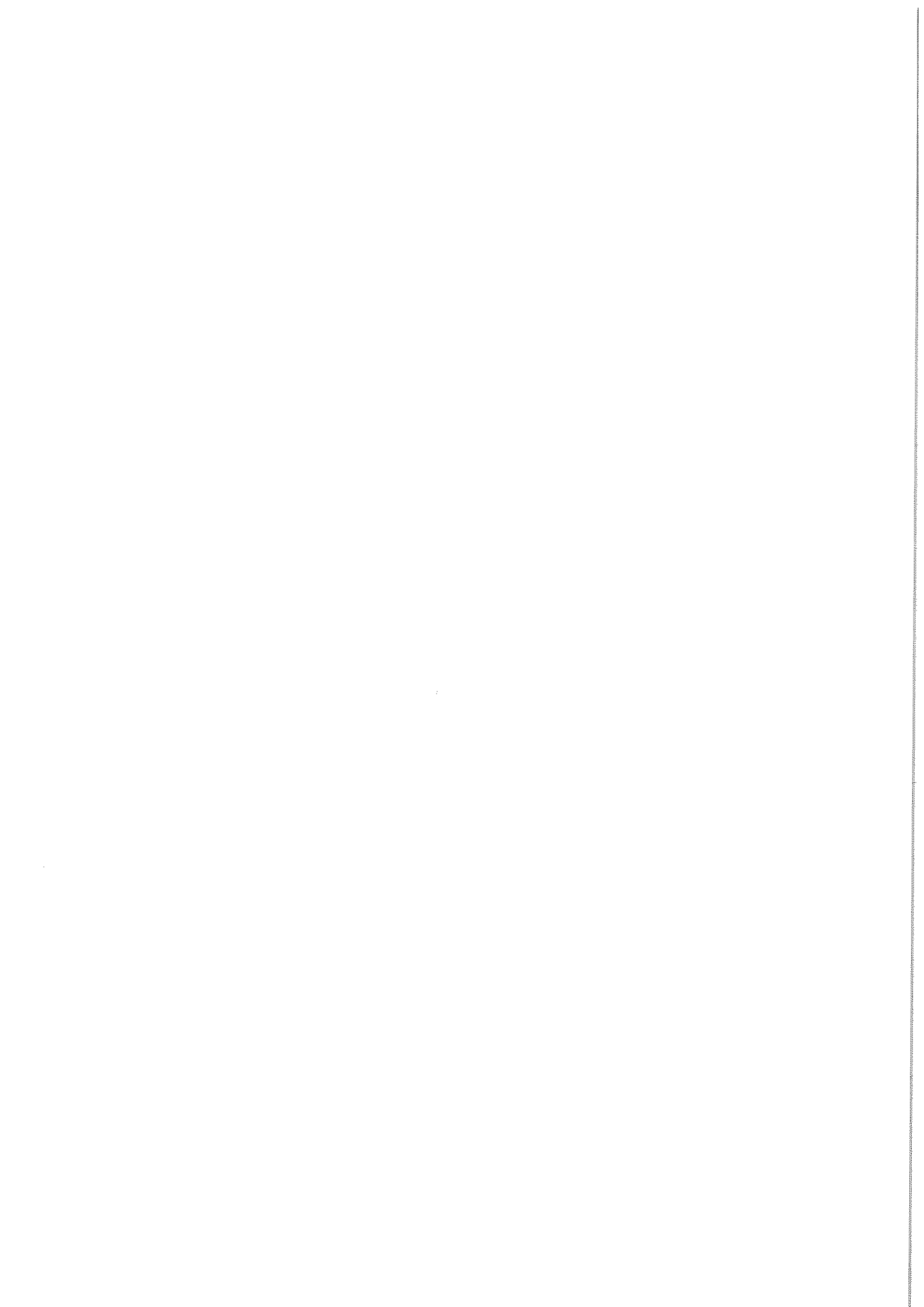
domaines Inventaire général du patrimoine culturel
 édifice / site château
 localisation Centre ; Indre ; Pouiligny-Saint-Pierre
 aire d'étude Blanc (Le)
 lieu-dit Bénavent ; Parc-à-Rabault (le)
 dénomination château
 parties non étudiées maison ; écurie ; remise ; dépendances
 époque de construction 18e siècle ; 3e quart 19e siècle ; 4e quart 19e siècle ; 1er quart 20e siècle
 auteur(s) maître d'oeuvre inconnu
 historique La propriété datant du 18e siècle au moins est rachetée en 1810 par M. Rabaud ; il reste de l'édifice ancien le corps de logis principal et un ancien logis transformé en bâtiment agricole en 1839 (cadastre) ; le château est agrandi, transformé et aménagé intérieurement en plusieurs campagnes dans la seconde moitié du 19e siècle dont une achevée en 1869 (cadastre) et une autre probablement vers la fin du siècle ; la maison du fermier, ses dépendances agricoles et les écuries à chevaux sont reconstruites vers le début du 20e siècle.
 description Un seul corps de bâtiment du château et la maison du fermier n'ont qu'un rez-de-chaussée et un étage de comble ; un corps de bâtiment du château est décoré d'un pilastre cornier toscan ; les divers corps de bâtiment du château ont des toits conique, en appentis massé, en appentis massé brisé, en pavillon, à longs pans à croupes, à longs pans brisés à croupes ; un logis et un bâtiment agricole ont des toits en pavillon ; le château est couvert d'ardoise, avec une crête, une girouette et des épis de faîtage en zinc.
 élévation élévation à travées
 étages en rez-de-chaussée ; 1 étage carré ; étage de comble
 escaliers escalier dans-oeuvre ; escalier tournant à retours avec jour ; en maçonnerie
 gros-oeuvre calcaire ; moellon ; enduit
 couverture (type) toit conique ; toit en pavillon ; appentis massé ; appentis massé brisé ; toit à longs pans ; toit à longs pans brisés ; croupe ; croupe brisée
 couverture (matériau) ardoise ; tuile plate ; zinc en couverture
 décor sculpture
 représentation pilastre
 sujet : pilastre toscan, support : angle d'un bâtiment du corps principal
 propriété propriété privée
 type d'étude inventaire topographique
 rédacteur(s) Trézin Christian
 référence IA36000205
 © Inventaire général
 date d'enquête 1996
 date versement 2003/11/26
 date mise à jour 2008/11/07
 crédits photo Malnoury, Robert - © Région Centre - Inventaire général, ADAGP

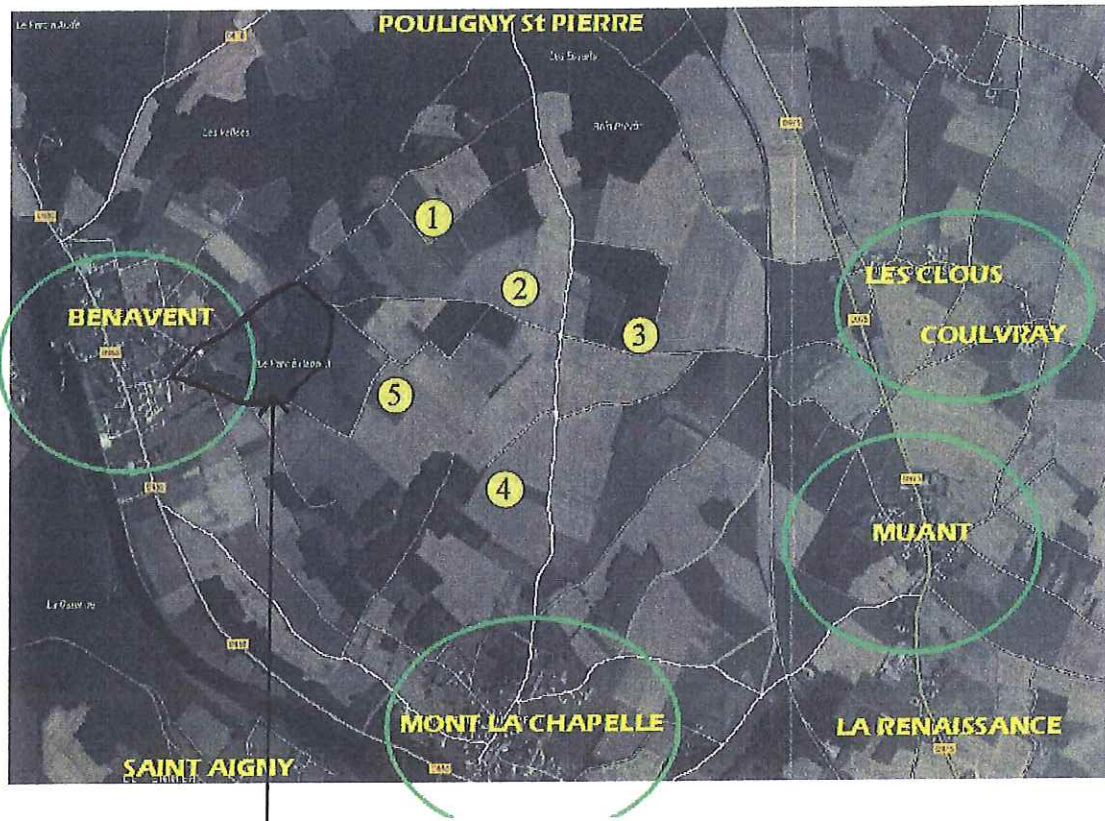
[Contact service producteur](#)[dossier en ligne](#)

dossier consultable Conseil régional du Centre - Service chargé de l'inventaire
 6, rue de la Manufacture 45000 Orléans - 02.38.78.85.21

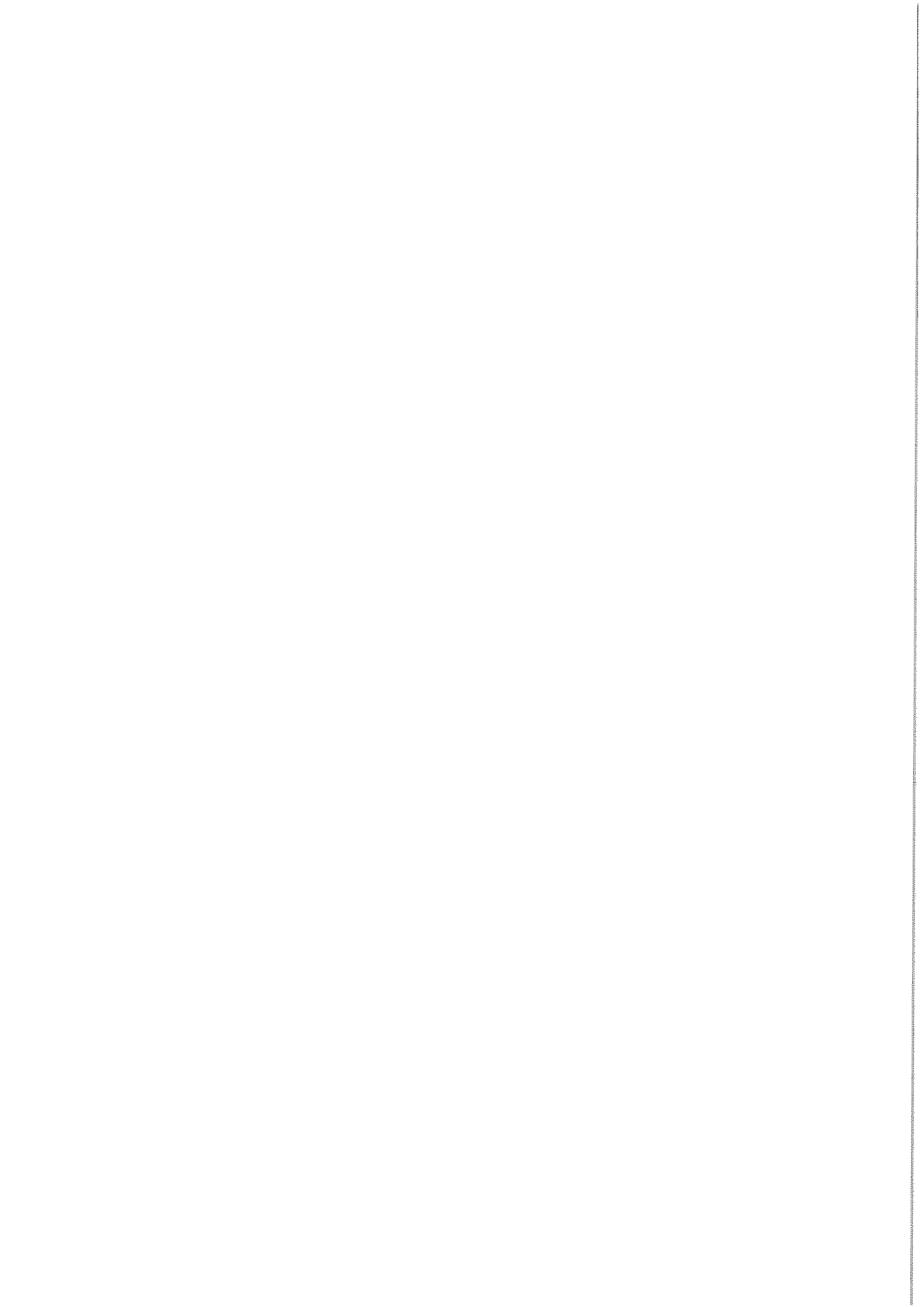
1

Requête : ((IA36000205):REF)
 Relations : Synonymes=1 Spécifiques=9 Génériques=0





lieu dit " Parc A Rabault "



ISABELLE N'GUYEN VAN TINH

CHÂTEAU DE BENAVENT

8 rue du puits

36300 POULIGNY SAINT PIERRE.

Bénavent, Le 28 novembre 2018

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Suite à notre entretien à la Mairie de Pouligny St Pierre en date du 13 novembre 2018, je reviens vers vous pour vous confirmer que je suis contre le projet d'éoliennes à Pouligny Saint pierre dans le Parc Naturel Régional de la Brenne.

En effet, depuis 15 ans j'œuvre pour préserver le cadre de cette propriété sur 10 hectares de bois et de prairies et j'effectue des travaux pour conserver en bonne état ma demeure.

Or, l'implantation de ces éoliennes de plus de 150m de haut et qui dépasseront les arbres pour certains remarquables et centenaires (chênes, séquoias, cèdres du Liban) présenteront une rupture dans le paysage. Trois des cinq éoliennes seront visibles et cerneront ma propriété.

Il n'est a pas douter également une perte de valeur de mon bien inscrit à l'inventaire général des monuments historiques et consultable sur la base Mérimée. (Ministère de la Culture)

- ma propriété est située à BENAVENT, **parcelle H1620** sous la dénomination **CHÂTEAU- PARC À RABAULT, Référence Mérimée : IA36000205**

Identifiant unique de la notice : 63219

- item : château
- Localisation :
 - Indre
 - Pouligny-Saint-Pierre
- Lieu dit : Bénavent ; Parc-à-Rabault (le)
- Code INSEE commune : 36165
- Code postal de la commune : 36300
- Ordre dans la liste : 2
- Nom commun de la construction :
 - La dénomination principale pour cette construction est : château

Périodes de construction : 6 différentes époques marquent l'histoire du lieu.

- 18e siècle
- 19e siècle et 3e quart 19e siècle
- 4e quart 19e siècle
- 20e siècle
- 1er quart 20e siècle
- Enquête : 1996 Date de versement : 2003/11/26
- Parties constituantes : 5 parties constituantes distinctes relevées : dépendances, remise, écurie, maison.

De plus, les nuisances sonores, les infrasons, sont préjudiciables à l'homme comme aux animaux, ma propriété est en RÉSERVES DE VIE SAUVAGE depuis l'année 2004, sous le label de l'ASPAS, déposé à l'INPI par l'ASPAS, met en pratique le concept de libre évolution et de naturalité comme modalité de gestion. Leur niveau de protection correspond à la catégorie 1 b du classement de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), soit le niveau maximal de protection.

De nombreux animaux vivent et se reproduisent dont des rapaces diurnes, on peut noter la présence de chauves-souris en lisière du bois, en période de migrations, des grues cendrées.

IL s'agit des parcelles :

- **H 1638** située au 4, rue du Puits sur la commune de Pouligny-Saint-Pierre et d'une surface de 0,2784 ha ;
- **H 932**, située au Parc du Rabault sur la commune de Pouligny-Saint-Pierre et d'une surface de 1,6 ha ;
- **H 1635** située au Parc du Rabault sur la commune de Pouligny-Saint-Pierre et d'une surface de 0,6316 ha ;
- **H 1636** située au Parc du Rabault sur la commune de Pouligny-Saint-Pierre et d'une surface de 0,0082 ha ;
- **H 1637** située au Parc du Rabault sur la commune de Pouligny-Saint-Pierre et d'une surface de 0,0042 ha ;
- **H 987** située au Parc du Rabault sur la commune de Pouligny-Saint-Pierre et d'une surface de 0,7163 ha ;
- **H 1633** située au Parc du Rabault sur la commune de Pouligny-Saint-Pierre et d'une surface de 7,4297 ha.

Au regard de la proximité de ce projet éolien, je ne souhaite pas la destruction de l'environnement, de la biodiversité et l'atteinte à mon patrimoine bâti historique et naturel.

Je vous adresse, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, mes salutations respectueuses.

ISABELLE NGUYEN VAN TINH

